

29 OCTOBRE 2014

Innovation technologique : Le Conseil National de Recherches du Canada et Bpifrance réitèrent leur soutien concerté aux PME

Montréal (Québec), le 29 octobre 2014 — Après avoir contribué avec succès à la croissance d'une cinquantaine de petites et moyennes entreprises (PME) au Canada et en France, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et **Bpifrance** viennent de ratifier une nouvelle entente à Montréal.

Celle-ci profitera aux entreprises des deux pays par le biais de partenariats technologiques qui incluront la recherche, le transfert et l'appariement de technologies ou le soutien financier des projets de recherche visant à créer de nouveaux produits, procédés et services.

La collaboration créera de nombreuses retombées économiques dans les deux pays. Jusqu'à présent, l'équivalent de 15 millions de dollars canadiens a été injecté dans des projets touchant une diversité de marchés et de secteurs technologiques.

Les liens entre le CNRC et **Bpifrance** ou les organismes qui l'ont précédé remontent à plus de vingt ans. Le premier protocole d'entente a été signé en 2008 avec OSEO. Il insistait sur quatre facettes précises de la coopération : les partenariats technologiques, le positionnement concurrentiel, les projets généraux en technologie et le suivi des systèmes d'innovation.

Pour le ministre d'État (Sciences et Technologie), Ed Holder : « L'économie et la création d'emplois et de prospérité pour les Canadiens sont au premier rang des priorités de notre gouvernement. Le renouvellement du partenariat entre le Conseil national de recherches du Canada et **Bpifrance** sera une source de retombées économiques pour les petites et moyennes entreprises et contribuera à appuyer la création d'emplois au Canada. »

Bogdan Ciobanu, vice-président, Programme d'aide à la recherche industrielle, Conseil national de recherche du Canada a ajouté : « La collaboration internationale est une activité concurrentielle dans l'économie contemporaine. Le CNRC est heureux de reconduire cette entente avec **Bpifrance** afin que les PME canadiennes aient la chance de prendre de l'expansion dans le monde et de mettre au point des innovations technologiques dont les deux pays tireront avantage. »

Pour Paul François Fournier, vice-président de la Division Innovation, Bpifrance : « **Bpifrance** voit dans la coopération internationale un moyen de propulser les PME françaises. La coopération internationale multiplie les possibilités et ouvre de nouveaux débouchés. L'excellente collaboration avec le CNRC aidera les PME françaises à en bénéficier. La reconduction de notre entente avec le CNRC aboutira à une coopération plus intense et plus vaste avec, notamment, la coopération de pôles et l'ouverture à l'innovation de nature non technologique. »

Hyperliens

- [Entente Bpifrance – PARI-CNRC](#)
- [Le Canada et la France renouvellent leur collaboration pour venir en aide aux PME](#) (juin 2011)
- [Bpifrance](#)

À propos du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada



Le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (CNRC-PARI) est le principal programme canadien d'aide à l'innovation destiné aux petites et moyennes entreprises (PME). Composante essentielle du CNRC, ce programme est aussi une des pierres angulaires du réseau canadien de l'innovation. On le considère dans le monde entier comme un des meilleurs programmes du genre.

À propos de Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec UBIFRANCE et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des PME
- préparer la compétitivité de demain
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'informations sur : www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

Contacts presse :

Bpifrance

Anne-Sophie de Faucigny

Tél. : 01 41 79 99 10

Mail : as.defaucigny@bpifrance.fr